



# Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation (le « Fonds »)

Part SF - ISIN : FR0013458726

OPCVM de droit français

Le Fonds est géré par Swiss Life Asset Managers France, une société du Groupe Swiss Life (la « Société de gestion »).

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Obligations et autres titres de créances internationaux

L'objectif est de réaliser sur une durée de placement recommandée de 5 ans, par une gestion active, une performance supérieure à celle de l'indice de référence : Bloomberg Barclays Global Inflation Linked (Series-L) couvert en Euro coupons nets réinvestis. L'indice mesure la performance d'un panier de titres d'obligations d'Etat à taux fixe internationales indexées sur l'inflation, d'un montant minimal de 300M d'euros à l'émission et de maturité résiduelle d'au moins une année (risque de change couvert et qualité investissement supérieure ou égale à Baa3 Moody's, BBB- Standard & Poor's, ou équivalent).

### Politique d'investissement et caractéristiques essentielles du Fonds

Cet OPCVM, géré activement, a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Barclays Global Inflation Linked (Series-L) couvert en Euro coupons nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

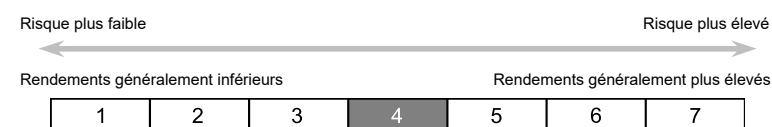
Le Fonds investit de 50% à 100% de ses actifs en obligations d'émetteurs souverains et privés à taux fixe, obligations indexées sur l'inflation ou nominales, de qualité d'investissement d'au moins Baa3 pour Moody's et BBB- pour Standard & Poor's, ou équivalent. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour sélectionner les actifs mais évalue en interne la qualité de crédit de ses actifs. La gestion discrétionnaire du fonds repose sur des choix d'investissements et l'allongement de la duration portant pour l'essentiel sur la diversification internationale des investissements, et dans une moindre mesure sur un ensemble de décisions tactiques visant à tirer profit d'opportunités de valeurs relatives (choix d'émetteur, de titres, de durée de vie réelle et d'inflation anticipée). Aucune zone géographique n'est privilégiée. Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers dérivés et peut surexposer le portefeuille au risque de taux jusqu'à 200% de l'actif.

- OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger : autorisé dans la limite de 10% de ses actifs, dans des OPCVM français ou européens, à l'exception des OPCVM de droit français ou étranger qui peuvent investir plus de 10 % de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement.
- Opérations d'emprunts et cessions temporaires de titres : Le Fonds peut procéder à des opérations de pensions livrées sans effet de levier.
- Titres intégrant des dérivés : autorisés.
- Instruments du marché monétaire : le Fonds peut détenir des titres de créances négociables à hauteur de 25% maximum de son actif, ce montant pouvant aller ponctuellement jusqu'à 50% en cas de souscriptions ou de rachats importants.
- Emprunt d'espèces : le Fonds peut procéder à des dépôts et des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de son actif net.

### Autres informations

- Montant minimum de souscription initiale : 1 part
- Modalités de souscription et rachat : les demandes de rachats sont reçues jusqu'à 11h et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative et peuvent porter sur un nombre entier de parts. La valeur liquidative de la part est établie chaque jour de bourse du marché de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, du 24 décembre et des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext). Le fonds dispose d'un mécanisme de plafonnement des rachats dont les modalités de fonctionnement sont décrites dans son prospectus et son règlement.
- Affectation des sommes distribuables : capitalisation.
- Cette catégorie de part est réservée aux investisseurs institutionnels.
- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

## Profil de risque et de rendement



### Définition de l'indicateur de risque et de rendement

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Motif pour lequel le Fonds est classé dans cette catégorie de risque

La catégorie de risque du fonds s'explique par l'exposition aux risques de taux et de crédit, le gérant ayant la possibilité de surexposer le portefeuille au risque de taux jusqu'à 200% de l'actif net du fonds. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué, l'OPCVM n'offrant pas de garantie en capital.

L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur ce fonds (Cf. prospectus - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

### Risques importants pour ce Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque de contrepartie** : ce risque est lié à la défaillance d'une contrepartie de marché avec laquelle un contrat sur instruments financiers à terme ou une opération d'acquisition ou de cession temporaire de propriété a été conclu. Dans ce cas, la contrepartie défaillante ne pourrait tenir ses engagements vis à vis du Fonds.

**Risque de liquidité** : le risque qu'un ou plusieurs des investissements deviennent difficiles à évaluer ou à vendre au moment et au cours souhaités.

**Risques liés à l'impact des techniques telles que produits dérivés** : le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme. Les variations de cours du sous-jacent peuvent avoir un impact différent sur la valeur liquidative du Fonds en fonction des positions prises : les positions acheteuses pèsent sur la valeur liquidative en cas de baisse du sous-jacent, de même que les positions vendeuses en cas de hausse dudit sous-jacent.

**Risque de crédit** : les émetteurs de titres de créance peuvent ne pas être en mesure d'effectuer les paiements aux investisseurs, ou la peur liée à ce risque pourrait engendrer la chute de la valeur de leurs titres de créance.

D'autres risques d'investissement sont décrits à la section « Risques » du prospectus.

## Frais

Les frais et commissions que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :

**Frais d'entrée** 3,00%

**Frais de sortie** Néant

Les pourcentages indiqués des frais d'entrée et frais de sortie sont les maximum pouvant être prélevés sur votre capital avant qu'il ne soit investi et/ou que le produit de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année :

**Frais courants** 1,76%

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :

**Commission de performance** Néant

Les frais affichés sont les frais maximum applicables. Des frais inférieurs peuvent vous être appliqués dans certaines conditions. Votre conseiller peut vous fournir de plus amples informations à cet égard.

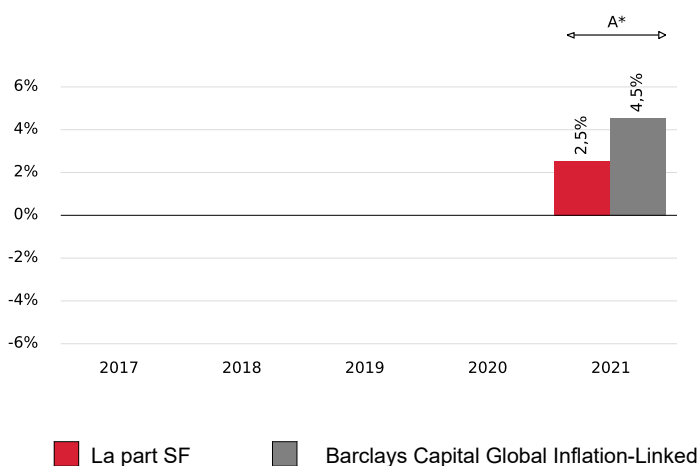
Le montant des frais courants est basé sur les frais de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas ce qui suit :

- les éventuelles commissions de performance; et
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet à l'adresse <http://funds.swisslife-am.com/fr>.

## Performances passées



- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais imputables au Fonds.
- Le Fonds a été créé le 17 mai 2005.
- La part a été créée le 24 octobre 2019.
- Les performances passées ont été évaluées en EUR.

A\* : A compter du 10 Février 2021, le nom de l'indicateur de référence du fonds a été actualisé. A cette date, il n'est plus fait référence à l'indicateur « Barclays Global Capital Inflation-Linked » mais à « Bloomberg Barclays Global Inflation Linked (Serie L) couvert en euro » .

## Informations pratiques

- **Dépositaire** : SWISSLIFE BANQUE PRIVEE.
- **Documents** : de plus amples informations sur le Fonds (prospectus, rapports annuels et semestriels, informations sur une autre catégorie de part) sont adressées dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de Swiss Life Asset Managers France, 153 rue Saint Honoré – 75001 Paris. La valeur liquidative du Fonds est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion. Pour plus d'informations sur les modalités d'établissement de la valeur liquidative, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.
- **Fiscalité** : votre régime fiscal, qui peut dépendre de votre citoyenneté, de votre pays de résidence ou de votre nationalité, peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour en savoir plus, veuillez contacter votre conseiller financier avant d'investir. Il est rappelé que la législation fiscale du pays de domicile du Fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller habituel. Le présent Fonds n'est pas ouvert aux « US Person » (la définition des « US Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion <http://funds.swisslife-am.com/fr>).
- **Responsabilité** : la responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou non cohérente avec les parties correspondantes du prospectus.
- **Politique de rémunération** : les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse <http://funds.swisslife-am.com/fr> et comprennent notamment une description du calcul de la rémunération et des avantages ; et des personnes chargées de l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages au personnel. Un exemplaire papier concernant la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande écrite auprès de la Société de gestion.

Le présent Fonds et la Société de gestion sont agréés en France et réglementés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30.06.2022.